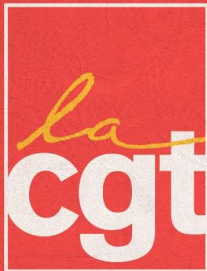


RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

Report de la revalorisation des pensions : la CGT dénonce une mesure d'austérité contre les retraité-es

Le gouvernement vient d'annoncer que les retraites de base ne seraient pas revalorisées au 1^{er} janvier prochain mais seulement six mois plus tard, au 1^{er} juillet.

Cette décision conduirait de fait à ne pas compenser l'inflation pour les retraité-es, quels que soient leurs niveaux de revenu, et donc à une baisse du niveau des pensions en euros constants. Et encore le chiffre de l'inflation est déjà inférieur à l'augmentation des produits de première nécessité : les petites et moyennes retraites ne permettent déjà pas de maintenir le niveau de vie face aux dépenses d'énergie et d'alimentation ou aux frais de santé.

Le gouvernement continue donc à vouloir opposer les travailleur-ses entre eux, entre les actifs et les retraité-es, comme le précédent l'a fait, en opposant celles et ceux qui ont un emploi ou pas, plutôt que d'aller mettre à contribution les revenus exorbitants du capital de la dernière période.

La CGT dénonce cette décision et exige du gouvernement une revalorisation au minimum à hauteur de l'inflation au 1^{er} janvier.

Montreuil, le 2 octobre 2024